

## Subventions du secteur Communication

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes du secteur de la Communication :

### **Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives**

Depuis leur création, la Ville de Besançon apporte son soutien aux radios locales en leur versant chaque année une subvention de fonctionnement. Les propositions pour l'année 2002 sont les suivantes :

	Subvention 2002	Rappel subvention 2001
Radio Bip	4 000 €	3 811,23 €
RCF Besançon	4 000 €	3 811,23 €
Radio Campus (obtention d'une fréquence permanente en 2002 sur l'agglomération)	4 000 €	3 048,98 €
Radio Sud	4 000 €	3 811,23 €
<b>Total</b>	<b>16 000 €</b>	

La dépense globale s'élève à 16 000 €.

En cas d'accord, la dépense sera à imputer sur la ligne 92.023.6574.00300 du Service Communication.

### **Subvention exceptionnelle**

L'association Radio Campus a organisé le festival «l'Herb'en Zik» sur le Campus de la Bouloie, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai dernier. Les organisateurs entourés d'une importante équipe de bénévoles ont fait preuve d'une très grande mobilisation autour de ce projet.

Pour sa première édition, ce festival de musiques actuelles a accueilli sur les 3 journées 3 000 personnes qui se sont déplacées malgré des conditions météo très difficiles.

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle complémentaire d'un montant de 1 500 € (1 500 € ayant déjà été attribués au Conseil Municipal du 30 mai 2002) à l'association Radio Campus, en soutien à l'organisation de cet événement fortement perturbé par la pluie et le mauvais temps.

En cas d'accord, la dépense sera à imputer sur la ligne 92.023.00300/6574 inscrite au Budget Primitif 2002.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce rapport.

*Récépissé préfectoral du 5 juillet 2002.*